

La Banque Cantonale Vaudoise a le plaisir d'inviter ses actionnaires en

Assemblée générale ordinaire

Jeudi 3 mai 2012 à 16h à la Halle 7, Beaulieu, Lausanne (ouverture des portes à 14h30)

Ordre du jour

1. Allocution présidentielle

2. Rapport de la Direction générale

3. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2011, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV

Proposition du Conseil d'administration :

Approuver le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2011, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV.

4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Proposition du Conseil d'administration :

Donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

5. Répartition du bénéfice et autre distribution

Propositions du Conseil d'administration¹:

Dans le cadre de la politique de distribution de la Banque annoncée en 2008, le Conseil d'administration propose :

5.1 Un dividende ordinaire de CHF 22 par action et l'attribution d'un montant de CHF 124 412 416,17 aux Autres réserves.

5.2 Le versement d'un montant de CHF 10 par action par prélèvement sur le compte d'apports de capital de la réserve légale générale (réserve issue d'apports de capital).

¹ Si ces propositions sont acceptées, le dividende ordinaire de CHF 22 par action sera payable, sous déduction de l'impôt anticipé, et le versement d'un montant de CHF 10 par action, par prélèvement sur le compte de la réserve issue d'apports de capital, sera payable, sans déduction de l'impôt anticipé, au Siège central et dans toutes les agences de la Banque dès le 10 mai 2012 (date ex: 7 mai 2012).

6. Election statutaire

Proposition du Conseil d'administration :

Renouveler, pour une durée légale et statutaire de quatre ans, le mandat de M. Pierre Lamunière au sein du Conseil d'administration.

M. Pierre Lamunière est lic. oec. de l'Ecole des HEC à Lausanne et titulaire d'un « MBA with major in Finance & Marketing » de la Wharton Business School de l'University of Pennsylvania aux Etats-Unis. Il possède une grande expérience des conseils d'administration, particulièrement dans le domaine des médias, et dispose d'une connaissance en profondeur du monde économique. Il est notamment Président et administrateur-délégué du Groupe Edipresse, Président de Lamunière SA et de ses filiales et membre du Conseil d'administration de Tamedia

SA. Il est également membre du Conseil d'administration de la Fédération internationale de la presse périodique (FIPP), l'association mondiale des éditeurs de magazines, dont il a été Président de 2007 à 2009. M. Pierre Lamunière a aussi été membre du Conseil d'administration de la Poste Suisse de 1997 à 2002. Il siège au Conseil d'administration de la BCV depuis 2008 dont il préside le Comité de Rémunération, de promotion et de nomination. Né en 1950, il est marié et père de quatre enfants.

7. Nomination de l'Organe de révision

Proposition du Conseil d'administration :

Réélire PricewaterhouseCoopers SA en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2012.

8. Divers

Informations

Documents

Le rapport annuel 2011 – contenant les comptes individuels et les comptes du Groupe BCV, le rapport annuel de gestion, le rapport de l'Organe de révision établi à l'intention de l'Assemblée générale, le rapport des réviseurs du Groupe et les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan – est à disposition des actionnaires sur le site internet www.bcv.ch et le sera au Siège social et dans toutes les agences de la Banque dès le 12 avril 2012.

Carte d'admission et représentation

Un bulletin-réponse servant à commander une carte d'entrée ou à octroyer des pouvoirs de représentation est adressé aux actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote. Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote en date du 13 avril 2012 pourront exercer leur droit de vote. Ils peuvent se faire représenter par la personne de leur choix, par le représentant de la Banque ou par Me Jean-Luc Chenux, avocat à Lausanne, en qualité de représentant indépendant.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leur(s) question(s) par écrit au Président du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, Case postale 300, 1001 Lausanne, jusqu'au jeudi 26 avril 2012. Une réponse circonstanciée leur sera donnée en Assemblée générale.

Communications et décisions

Les actionnaires sont informés que les décisions qui seront prises par l'Assemblée générale seront tenues à leur disposition dès le 4 mai 2012 au Siège de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne et consultables sur le site internet www.bcv.ch.

Lausanne, le 9 mars 2012

Le Conseil d'administration